

des animaux peuvent être faits aussi économiquement, sinon plus, qu'à l'heure actuelle. De cette façon nous protégerons le service en faisant passer des examens par le directeur général des vétérinaires et son personnel aux vétérinaires du dehors qui veulent accomplir ce travail moyennant la rémunération qui y est attachée. Ces vétérinaires feront leur travail, comme actuellement, sous la direction du directeur général des vétérinaires. Nos collègues de vétérinaires ont aujourd'hui trop peu d'étudiants et les plus brillants jeunes gens qui suivent ces cours sont, précisément à cause de leurs qualités, employés par la division de la santé des animaux dès qu'ils sont diplômés. Un bel avenir leur serait réservé s'ils exerçaient leur profession pour leur propre compte, mais nous espérons leur donner une meilleure rémunération. Je le répète, c'est à cause de leurs brillantes qualités que nous les employons dans la division de la santé des animaux à divers titres, et leur travail bien qu'important est trop routinier. Par conséquent ils ne peuvent développer leurs capacités, et leur valeur est en grande partie perdue pour l'industrie de l'élevage des bêtes à cornes. C'est peut-être la déclaration la plus importante que j'aie à faire au sujet d'une réorganisation qui peut avoir lieu.

Deuxièmement, nous croyons possible de fusionner sous une même direction une partie des opérations dont se charge le département. Par exemple, dans la Colombie-Anglaise, la Saskatchewan ou l'Alberta, il y a un inspecteur régional à la tête d'hommes occupés à des travaux extérieurs, je veux parler des vétérinaires en divers endroits de la frontière ou faisant des épreuves à la tuberculine, et le reste. De plus, il y a dans la division de la santé des animaux un autre groupe de fonctionnaires tels que les inspecteurs de viande, les inspecteurs de wagons de bestiaux, et ainsi de suite. Ils ne sont pas sous les ordres de celui qui dirige les employés de l'extérieur, mais ont un autre chef. Après mûr examen, nous en sommes venus à la conclusion que le chef devrait avoir les qualités voulues pour diriger les deux services, car dans la Saskatchewan il y a actuellement dix-huit hommes à l'extérieur, dont quatre sur la frontière. Il ne nous reste donc que quatorze employés de l'extérieur, et pour surveiller ces quatorze fonctionnaires il y a un autre homme dont le travail n'est pas extérieur, mais qui dirige le bureau avec l'aide d'un commis et d'un sténographe. Nous pensons qu'il devrait bien faire ce travail et de plus surveiller l'autre, de sorte que la besogne relative à la santé des animaux dans la province serait aussi efficace et probablement plus que sous la direction d'un seul homme.

Il serait également plus facile pour le public de demander des renseignements, car il saurait où s'adresser. Parfois de sérieuses erreurs sont commises, non pas particulièrement à cet égard, mais dans les divers services d'agriculture, des informations étant données par quelque employé non autorisé à le faire. Ainsi, nous avons à Vancouver différents services assignés aux différentes branches de l'agriculture. Quelqu'un me disait que ça lui prendrait sa journée si ses affaires l'obligeaient de s'adresser à tous, parce qu'ils sont logés ici et là dans la ville. Un homme obligé de se renseigner sur l'importation du blé s'adressa au service de la santé des animaux où on lui dit qu'il suffirait que le blé fût ensaché dans des sacs nouveaux pour être admis. Comme conséquence, une importante consignation de blé ensaché selon qu'on lui avait dit ne put être déchargée faute, par celui-là, de s'être adressé également au service entomologique où on lui aurait appris qu'il fallait en outre un certificat des autorités australiennes établissant que la consignation était indemne de la rouille du chanvre. Règlement qui s'applique aux importations.

C'est là l'idée générale dont nous nous inspirons pour réorganiser la section de la santé des animaux et la section du bétail vivant. Nous commençons par un examen médical général et une étude à fond de la situation, après quoi nous déciderons ce qu'il y a de mieux à faire pour le bien de l'industrie du bétail, sans nuire à l'efficacité du service.

M. BROWN: Je suis heureux d'entendre le ministre dire qu'il s'occupera des praticiens locaux. L'idée de perdre leurs très habiles vétérinaires inquiète sérieusement les collectivités agricoles dans les circonstances actuelles. L'usage de plus en plus répandu de l'automobile et la pénurie des temps ont fait l'existence bien difficile aux vétérinaires, et ce serait une bonne chose pour les agriculteurs aussi bien que pour le département si le ministre les utilisait autant que possible au service du département. Je crois qu'ils feraient aussi bien que d'autres pour le département et, de cette manière, les agriculteurs resteraient sûrs de leurs services, au besoin. Je sais que les médecins vétérinaires sont bien inquiets. Nombre d'entre eux m'ont représenté que le département pourrait leur confier la tuberculisation et les zones d'élimination. S'ils se tiennent à point, il n'y a pas de raison pour qu'ils ne fassent pas aussi bien que les fonctionnaires délégués par le département.

M. McKENZIE (Assiniboia): Tout comme l'honorable député de Lisgar, j'ai entendu dire qu'on se proposait de fusionner la section de la santé des animaux et celle du bétail vivant. L'explication du ministre m'a fait plai-